

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 5 mai 2014 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
M. Daniel Giroux
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Réналd Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 7 avril 2014.
3. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2014.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de mai 2014.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comités : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers - Développement
7. Traitement des élus en 2 versements
8. Terrain de jeux
9. Formation du MAMROT
10. Améliorations des chemins municipaux – appel d'offre
11. Scellement de fissures
12. Mise à jour de l'inscription au registre des propriétaires et des exploitants des véhicules lourds
13. Caisse populaire Desjardins
14. Dérogations mineures (2)
15. Comité consultatif d'urbanisme
16. Fête de la pêche
17. Barils récupérateurs d'eau
18. Vente de vélos
19. Journée de collecte récupération 21 juin
20. Demande du comité parc-école
21. Demande du comité des loisirs (2)
22. Demande de citoyens (3)
23. Affaires nouvelles :
 - a. Demande de creusage de fossé
 - b. Reddition de compte TECQ
 - c. Hydro-Québec
 - d. Le Peuple de Lotbinière : Semaine de la municipalité
 - e. Transporteurs en vrac
 - f. Demande de la Fabrique de Val-Alain
24. Période de questions
25. Levée de la séance

2014-05-094

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-095

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2014.

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 7 avril 2014, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-05-096

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2014.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 7 avril 2014, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-05-097

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE MAI 2014

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de mai 2014.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-05-098

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de mai 2014. :

1400192	Municipalité de Laurier-Station : Déchets	2 578.24
1400193	Municipalité de Laurier-Station – Recyclage	1 746.78
1400194	Pièces d'autos Carquest Laurier-Station : pièces trailer	90.33
1400195	FQM : Dicom	21.70
1400196	C.E.R. Turmel enr. : fer	169.65
1400197	Lavery De Billy : Services professionnels	367.92
1400198	Maxxam Analytics : Analyses d'eau potable	91.98
1400199	Location LPL inc. : Location fichoir	55.19
1400200	Municipalité de Joly : Entente salaire inspecteur, incendie	2 219.60
1400201	Wolters Kluwer Québec Ltée : Renouvellement code municipal	466.20
1400202	Les Produits Sani-Sécur G.D. : Produits entretien ménager	257.95
1400203	Macpek inc : Chambre à air double Inter	103.37
1400204	Toshiba Solution d'affaires : Photocopies	256.11
1400205	Würth Canada Limited : Pièces, graisse, protection	645.84
1400206	Les P'tits Moteurs Enr. : Réparation pompe Honda	283.38
1400207	Entreprise Marc Gagnon : déboucher drain garage	57.48
1400208	Librairie Renaud-Bray inc. : Livres	764.75
1400209	OBV du Chêne : Arbres et arbustes	557.30
1400210	Estimation Pierre Vézina : Estimation et croquis	607.50
1400211	Filtrum Construction : Changer processeur	2 162.67
1400212	Placide Martineau inc. : Pièces et accessoires	378.86
1400213	Receveur Général du Canada : Retenues à la source	850.44
1400214	Hydro-Québec : Éclairage des rues	548.28
1400215	Fonds de l'information sur le territoire : Avis mutation	16.00
1400216	Ministre des Finances : Registre véhicules lourds	136.00
1400217	Info Page : Fréquence numérique	215.75
1400218	Portes et Fenêtres Ouellet : Porte jumelle Loisirs	1 446.39
1400219	Placide Martineau Inc. : Entretien voirie	237.08
1400222	Supérieur Propane : Propane loisirs	18.40
1400223	Distribution Praxair Canada : Oxygène et acétylène	44.89
1400226	Laboratoires Environex : Analyse eaux usées	55.19
1400227	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	52.20
1400230	Canadien National : Entretien passages à niveau	666.74
1400231	Bell Mobilité : Cellulaires	576.62
1400232	Municipalité Val-Alain : Bulletin municipale	83.15
1400233	Toshiba Solution d'affaires : photocopies	19.20
1400236	Hydro-Québec : 1245 2 ^e rang	471.49
1400237	Telus Quebec : Municipalité, Internet, Pompiers	429.15
1400238	Loisirs Val-Alain : Festival Loisirs et Délire, jeux gonflables	1 600.00
1400239	Blier, Chantal Mme : Entretien ménager	500.00
1400240	École Sainte-Thérèse : Parc-École	5 000.00
1400241	Groupe Ultima inc. : Assurances contenu caserne et garage	257.00

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

L1400014 MRC de Lotbinière : Quotes-parts	2 136.50
Frais de déplacement	518.95
Salaire	21 914.47

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2014-098

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 51 676.69 \$

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-099

TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2 VERSEMENTS

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que les élus qui désirent leur traitement en deux (2) versements doivent faire une demande écrite à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-100

TERRAIN DE JEUX

Considérant que nous avons obtenu une subvention pour une personne concernant le programme « Emplois d'été Canada 2014 »;

Considérant que la subvention est d'une durée de 210 heures pour 6 semaines et celui-ci débute le 23 juin pour se terminer le 15 août.

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de demander des curriculum vitae par l'entremise de notre bulletin municipal avec les conditions suivantes :

- est âgé de 15 à 30 ans (inclusivement) au début de l'emploi;
- était inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année d'études précédente;
- envisage de retourner aux études à temps plein au cours de l'année d'études suivantes;
- suit un programme d'études secondaires, postsecondaires, CÉGEP, professionnelles ou techniques;
- est un citoyen canadien, un résident permanent ou une personne à laquelle on a accordé une protection en tant que réfugié en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés; et
- a également le droit de travailler selon les lois et les règlements provinciaux/territoriaux pertinents

Également, que la municipalité offre un deuxième poste d'animateur non subventionné.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-101

FORMATION DU MAMROT

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser monsieur Pierre Demers à suivre la formation sur les nouvelles règles du guide d'élaboration pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées à Québec et que l'inscription de 557,63\$ et les frais de déplacement soient partagés à 50% avec la municipalité de Joly.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-05-102

AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX – APPEL D’OFFRE

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l’unanimité par les conseillers de demander des soumissions pour la pulvérisation, le rechargement et le bitume dans le 5e Rang pour une longueur plus ou moins de 1 500 mètres.

Adoptée à l’unanimité

.....

2014-05-103

SCELLEMENT DE FISSURES

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l’unanimité par les conseillers de mandater Richard Paquet, inspecteur pour retenir les services de « Pavex » pour le scellement de fissures.

Les travaux concernant notre municipalité consistent à nettoyer, enlever l’herbe si nécessaire et de colmater les fissures jusqu’à un maximum de 7 000 \$.

Adoptée à l’unanimité.

.....

2014-05-104

MISE À JOUR DE NOTRE INSCRIPTION AU REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET DES EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l’unanimité par les conseillers de payer les frais de 136 \$ au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds pour l’année 2014.

Adoptée à l’unanimité

.....

2014-05-105

DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR JEAN GIGUÈRE

Considérant qu’une réunion a été tenue le 20 mars 2014 par le Comité consultatif d’urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-03-001;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2014-03-001-001;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour la construction d’un garage d’une profondeur de 28 pieds par 30 pieds et d’une hauteur de 19 pieds 2 7/8;

La dérogation concerne la hauteur règlementaire du bâtiment.

Aucune modification à apporter;

Recommandation : finition en concordance avec le bâtiment principal.

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l’unanimité par les conseillers d’accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l’unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-05-106

DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR FRANÇOIS BEAULIEU

Considérant qu'une réunion a été tenue le 20 mars 2014 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-03-002;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2014-03-002-002;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour la construction d'un garage d'une profondeur de 32 pieds par 24 pieds et d'une hauteur de 22 pieds;

La dérogation concerne la superficie du bâtiment et la hauteur règlementaire ainsi que la marge de recul avant.

Aucune modification à apporter;

Recommandation : finition en concordance avec le bâtiment principal.

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-107

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que madame France Bisson soit nommée sur le comité consultatif d'urbanisme comme résidente de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-108

FÊTE DE LA PÊCHE

Considérant que nous avons obtenu de l'aide pour offrir des cannes à pêche et des permis aux enfants via le programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune;

Considérant que cette activité se tiendra le 7 juin prochain et que l'implication de la municipalité sera de faire l'ensemencement de truites;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de 1100 truites.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-109

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité de Val-Alain fasse l'achat 20 barils de récupération d'eau de pluie.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-110

VENTE DE VÉLOS

Considérant que la municipalité possède deux vélos usagés, obtenus de la Sûreté du Québec, qu'elle veut vendre lors de la vente de garage du 24 mai prochain;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que les offres soient déposées dans une boîte scellée qui sera ouverte devant témoins à 16h00 et que la vente soit faite au plus offrant.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-05-111

JOURNÉE DE COLLECTE RÉCUPÉRATION 21 JUIN

Considérant que la MRC de Lotbinière désire organiser une journée de collecte pour le matériel informatique, la peinture, les piles et les fluocompacts dans notre municipalité le samedi 21 juin 2014 de 9h à 12h;

Considérant que le CFER de Bellechasse et Laurentide Ressource fourniront des conteneurs et procéderont à la valorisation des matières récupérées;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de mettre à leur disposition le stationnement du garage municipal et de fournir l'implication de ressources humains afin d'aider dans la gestion la journée même.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-112

DEMANDE DU COMITÉ PARC-ÉCOLE

Considérant que nous avons reçu une demande d'aide financière du comité parc-école;

Considérant que, bien que plusieurs partenaires et commanditaires se soient impliqués financièrement dans le projet, il manque toujours une somme de 5 000\$;

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de remettre un montant de 5 000 \$ à l'école Ste-Thérèse pour le parc-école.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-113

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU FESTIVAL LOISIRS ET DÉLIRE 2014

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don de 600 \$ comme participation financière au Festival Loisirs et Délire 2014.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-114

FESTIVAL RIRE & DÉLIRE ET JEUX GONFLABLES

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de remettre un montant de 1 000 \$ au Festival Rire & Délire pour la location de jeux gonflables lors de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

2014-05-115

PERMIS DE BRUIT – MME JACINTHE ROULEAU

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder l'autorisation pour le bruit, feux d'artifices et feux de joie, pour une fête qui se tiendra du 26 juin au 2 juillet 2014 et une deuxième qui se tiendra du 19 au 21 juillet 2014, avec les conditions suivantes :

- Lieu de l'événement : 1293, 1er Rang ouest, Val-Alain
- Une musique raisonnable après 23 heures
- Avertir le voisinage de cette autorisation
- Demander un permis pour les feux d'artifices et feu de joie, lequel sera émis au jour le jour selon l'indice quotidien du danger d'incendie de la SOPFEU

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-05-116 **PERMIS DE FEU ET FEUX D'ARTIFICE – GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ JTD INC.**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder l'autorisation pour les feux d'artifices et feu de joie, pour une fête qui se tiendra le 10 mai 2014 au centre municipal, avec les conditions suivantes :

- Lieu de l'événement : 1245 2e Rang, Val-Alain
- Feux d'artifices avant 23 heures
- Demander un permis pour les feux d'artifices et feu de joie, lequel sera émis au jour le jour selon l'indice quotidien du danger d'incendie de la SOPFEU
- Fournir une preuve d'assurance responsabilité

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-117 **DEMANDE DE CREUSAGE DE FOSSÉ**

Considérant que nous avons reçu une demande pour le creusage de fossé sur la route de la Station;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à majorité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour aller vérifier la demande et s'il y a lieu de faire le creusage dudit fossé.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-118 **TECQ 2010-2013 – TRAVAUX 1^{ER} RANG OUEST ANNÉE 2011**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que la présentation aux comptes à payer de la séance du mois de décembre 2011 de la facture de P.E. Pageau inc. au montant de 143 045,29 \$ (taxes incluses) constituait l'acceptation par le conseil municipal des coûts des travaux qui se sont avérés supérieurs au montant de la soumission présentée à 139 478,38\$ (taxes incluses) selon la résolution 2011-06-139.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-119 **ATELIER ET INFORMATIONS – HYDRO-QUÉBEC**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais de déplacement de la directrice générale à la formation offerte par Hydro-Québec le 28 mai à St-Nicolas.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-05-120 **TRANSPORT EN VRAC**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'inclure dans nos devis lors de demande de soumissions publique une clause qui protège les camionneurs locaux détenant un permis de la CTQ en premier lieu ainsi que les autres camionneurs de Lotbinière détenant un permis de transport de la Commission des transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-05-121

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire Monsieur Réналd Grondin lève la séance à 20h45.

Adoptée à l'unanimité

.....

Réналd Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. gén. / sec. très.

Je, Réналd Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.